

barreau de Lyon, Prost de Royer, avait déjà traité cette question dans une lettre adressée à M. de Montazet, en 1763; mais il l'avait traitée en juriconsulte et non point comme l'a fait M. Nohac, en publiciste, en historien et en philologue. Nous regrettons que cette lettre ait été inconnue au savant orientaliste à qui nous devons d'excellentes *Etudes sur les prophéties d'Isaïe* et sur les *Psaumes de David*. Prost de Royer, dont l'opinion est identiquement la même que celle de M. Nohac, a pris pour épigraphe de sa *Lettre*, ces paroles de J. C. en l'évangile selon saint Matthieu, c. xxv, v. 27 : *Il fallait remettre mon argent à des banquiers, puis, à mon retour, je l'aurai retiré avec les intérêts.*

Nous sommes surpris que des paroles concluantes n'aient pas été citées par l'auteur. Nous aurions désiré qu'il donnât en entier la curieuse lettre de Sidoine, dont il n'a rapporté qu'un fragment. Après avoir analysé cette lettre si favorable au prêt à intérêt, M. Nohac cite un autre fait qui n'est pas moins concluant et qu'il emprunte à la vie d'une recluse qui, vers l'année 1228, mourut à Huy, ville du pays de Liège.

Un des chapitres les plus remarquables du livre de M. Nohac, c'est bien, sans contredit, le chapitre troisième; toutefois nous sommes loin de penser comme lui, que les plus célèbres des premiers pères de l'église furent *platoniciens*. Le jésuite Baltus, dans un savant ouvrage, dernièrement réimprimé à Lyon, prouve le contraire, et d'une manière victorieuse, ce nous semble.

Malgré ces observations auxquelles nous attachons peu d'importance, l'ouvrage de M. Nohac, livre sérieux et grave, sera lu avec intérêt par les personnes même qui sont étrangères aux questions qu'il a examinées.

---